

Des colis de produits frais grâce à Soli-Dons

GENAPPE

Le CPAS du Lothier ouvre un point de distribution de colis alimentaires.

On sait que les temps sont difficiles pour certaines familles, et Genappe n'échappe malheureusement pas au contexte actuel de précarité grandissante. Parmi les actions mises en place par le CPAS, une coopération avec l'association nivelloise Soli-Dons s'est concrétisée pour la première fois la semaine dernière, et va se poursuivre chaque jeudi.

Il s'agit d'ouvrir, dans la salle communale de Vieux-Genappe, un point de distribution de colis alimentaires contenant des produits frais. Le besoin est important: une quarantaine de familles du Lothier se déplaçaient déjà régulièrement à Nivelles pour obtenir ce type de colis. La convention passée avec le CPAS pour organiser une distribution à Genappe leur évitera de faire des trajets.

Une quarantaine de familles allaient déjà régulièrement à Nivelles pour obtenir ce type de colis.

Soli-Dons existe depuis 2018 et en 2019, elle a récolté pas moins de 117 tonnes de produits alimentaires dans les

grands magasins (Colruyt, Aldi, Carrefour) de la région, pour éviter le gaspillage et permettre à des personnes en difficulté de profiter de légumes, de viande et d'autres aliments frais invendus mais toujours consommables.

"L'an dernier, nous avons distribué 3700 colis à Nivelles, confirme la responsable, Aurélie

Lacaille. *Nous ne sommes pas un magasin ou une épicerie sociale: nous ne travaillons qu'avec les CPAS ou les associations qui travaillent avec les personnes souffrant de précarité. Nous disposons d'une fiche qui reprend la composition de la famille, et même éventuellement certaines contre-indications alimentaires. Sur cette base, nous composons les colis.*"

Concrètement, pour bénéficier de ces colis de produits frais de Soli-Dons, les familles doivent donc passer par le

CPAS, qui transmet les renseignements à l'association. Pour la première distribution, la semaine dernière, huit bénéficiaires avaient été identifiés. Évidemment, la discrétion nécessaire est assurée.

Soli-Dons aide non seulement ces familles, mais elle œuvre aussi à la réinsertion professionnelle en employant des personnes que les CPAS partenaires tentent de remettre à l'emploi, via le système des articles 60.

V.F.



Le CPAS, en partenariat avec Soli-Dons, organise désormais des distributions de produits frais. © FIFI

100 000 euros investis pour le bien-être

RIXENSART

Le Val du Héron, la maison de repos du CPAS, va recevoir un subside de 44 000 euros.

Les maisons de repos et de soins (MR et MRS) sont soumises à de grosses pressions depuis la crise sanitaire. Les résidents, comme les employés, ont dû revoir leur façon de travailler mais aussi et surtout de vivre. Plus de visites, plus d'activités, plus de sorties. Une situation qui, si elle s'est quelque peu améliorée

depuis, reste toujours très compliquée à l'heure actuelle. Pour les soutenir, la Province a donc décidé de débloquer 550 000 € de subsides à destination des MR et MRS du BW. Pour favoriser les investissements liés au bien-être.

Un appel à projets auquel a bien évidemment répondu le Val du Héron à Rixensart. Ce qui va permettre à la MRS de

bénéficier de 44 000 € de subsides pour des investissements globaux de 100 000 €. "Une aide plus que la bienvenue, explique Gaëtan Pirart, le président du CPAS. Nous investissons ces fonds selon différents axes. Un axe créatif, un de confort et convivialité, un autre numérique, ainsi qu'au niveau de la climatisation."

Du mobilier plus léger, de jardin, des fauteuils inclinables, des tablettes numériques, du matériel informatique seront par exemple intégrés au quotidien des

résidents. Comme des ateliers culinaires, d'écriture, de musique et d'autres activités de groupe. "Notre mission, c'est aussi de lutter contre l'isolement et la rupture sociale, conclut Gaëtan Pirart. Le confinement ne nous a pas épargnés, même si aucun cas de Covid-19 n'a été détecté chez nous, mais au niveau des liens sociaux, ça a été et c'est toujours très compliqué. Il faut trouver un juste milieu entre les risques potentiels et l'entretien de ces liens sociaux."

Gérald Vanbellingen

Natacha Cracco remplacera Jérôme Leclercq

GENAPPE

Le conseiller communal est devenu directeur d'école.

Le dernier conseil communal de Genappe, qui s'est tenu pour des raisons sanitaires dans la salle polyvalente, a commencé par une prestation de serment: Natacha Cracco remplace désormais Jérôme Leclercq, conseiller communal depuis pas mal d'années et connu pour son engagement associatif, notamment dans l'organisation du carnaval.

Il est récemment devenu directeur intérimaire pour les écoles d'Houtain-le-Val et de l'Espace 2000 et cette fonction est incompatible avec son mandat de conseiller communal. Jérôme Leclercq a donc démissionné et c'est la Waysienne, qui avait obtenu 310 voix sur la liste MR-CDH lors des élections de 2018, qui reprend son siège.

Lorsqu'elle a prêté serment dans les mains du bourgmestre Gérard Couronné, elle avait le soutien dans la salle d'un spectateur attentif: son fils Jules était venu avec elle et portait pour l'occasion l'écharpe bleue et jaune qu'il a reçue en tant que... membre du conseil communal des enfants.



Son fils est membre du conseil des enfants. © FIFI